



Déclaration commune des Organisations Syndicales Représentatives au CSE-E AH Marignane du 29 Avril 2020

Avis concernant les mesures de déconfinement, y compris en termes de conditions de travail, dans le contexte de crise de la lutte contre l'épidémie de COVID-19.

Depuis le début du confinement les Organisations Syndicales FO, CFE CGC, CFTC travaillent au quotidien avec la Direction afin de garantir aux salariés les meilleures conditions sanitaires dans le cadre de l'exécution leurs activités.

L'entreprise a déployé des mesures de sécurité strictes dans les secteurs visant à préserver la santé des salariés et les efforts faits en ce sens par les partenaires sociaux sont encourageants. Toutefois dans l'approche du déconfinement proposé par la Direction, en particulier dans sa vitesse de déploiement, de nombreux doutes et interrogations subsistent quant à la capacité d'accueil en nombre des salariés.

L'expérience CSSCT menée depuis le début de la crise, montre que le système nécessite une vigilance continue quant à la bonne mise en œuvre et au maintien de ces mesures. En effet, ce sont quelques 150 anomalies sur des secteurs ayant repris qui ont été relevées, et dont certaines sont toujours en cours de correction.

Qu'en est-il pour les secteurs qui vont reprendre ? D'autant plus qu'une majeure partie des managers en charge de la mise en place de ces dispositions ont été tenu éloignés du site depuis le début, et manquent d'expérience en la matière.

Le volume des effectifs prévu pour la reprise du 11 mai doit suivre une augmentation maîtrisée permettant aux salariés de s'approprier et de concilier les règles sanitaires avec les exigences professionnelles. Nous considérons que des vagues de reprises par paliers de 1000 salariés par semaines ne sont pas compatibles avec les principes ci-dessus. L'expérience montre que le temps d'adaptation nécessite plusieurs semaines d'apprentissage.

Par ailleurs, l'objectif de la Direction d'avoir 5500 personnes en présentiel sur le site à fin mai, auquel il faut ajouter les intérimaires et la sous-traitance, ce qui amènerait le nombre total à 7000 personnes, nous paraît déraisonnable malgré une organisation par poste en équipes alternées.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales doutent que la logistique globale puisse suivre (approvisionnement EPI, gestion des entrées sur site, distanciation, gestion des pauses déjeuné...).

Pour nos organisations syndicales le volume de salariés en présentiel est trop important pour garantir le respect de ces mesures, et considèrent donc que le maximum de télétravailleurs doit être favorisé.

Au-regard des conséquences sur l'organisation du travail du mois de mai et au-delà, en fonction de l'évolution du contexte national (garde d'enfants, activité scolaire, incertitudes sur le déconfinement) trop de zones d'ombres subsistent.

Face à cette situation, et à défaut de recommandations du CSSCT, en cohérence avec nos demandes lors de nos échanges avec la Direction, nous attendons des éléments complémentaires.

En conséquence les organisations syndicales représentatives s'abstiendront et demandent La mise en place d'un suivi rigoureux, la possibilité de revoir, voire de stopper le déploiement du déconfinement durant le mois de mai tel que la Direction l'a prévu.